

SYNTHÈSE HISTORIQUE

ORIGINE DE GURAT

L'histoire ecclésiastique de Gurat est très peu renseignée. La tradition locale situe sur le territoire un ermitage de Saint Cybard daté du 6e siècle. Ce fait légendaire est plutôt à rapprocher du prieuré de Saint-Jacques de l'Ermitte, attesté en 1172 comme dépendant de l'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême, plutôt qu'à un lieu de culte préroman à l'église souterraine.

Durant la période médiévale, l'ancienne paroisse d'*Auguraca* ou *Anguraco* était rattachée à l'archiprêtre du Peyrat et dépendait donc du diocèse de Périgord. L'église paroissiale Notre-Dame n'est citée qu'à partir du 13e siècle mais présente des éléments architecturaux du premier âge roman.

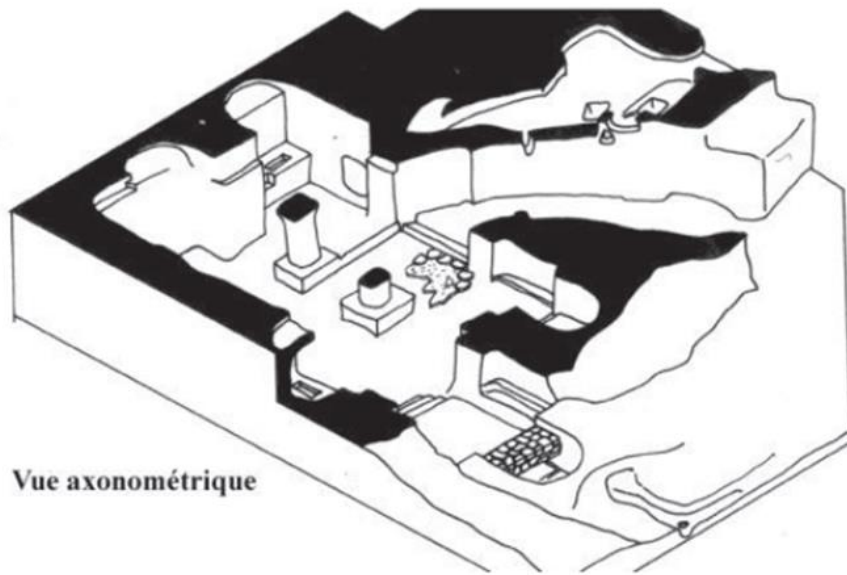
CREUSEMENT DE L'ÉGLISE

L'église a été taillée au début du 12e siècle selon la méthode des piliers tournés à partir de galeries, du haut vers le bas par palier, comme à Aubeterre. D'après l'étude de la méthode de creusement menée par Hadès Archéologie, le monument présentait un projet plus ambitieux que la cavité qui nous est parvenue. Le plan était composé de trois vaisseaux à au moins trois travées, rythmées par des piliers. La nef centrale plus large ouvrait sur une abside semi-circulaire. Seule la nef centrale et le bas-côté Nord ont été creusés. Les piliers Nord de séparation ont été dégagés, les piliers dans les parois Sud et Ouest étaient destinés à être tournés pour créer des travées et des vaisseaux supplémentaires. Ces agrandissements semblent être des modifications du projet initial resté inachevé. D'après les archéologues, la bouche de cavage est à situer au niveau de l'abside disparue, sans doute dans un flanc de coteaux régularisé en front de taille. Les pierres extraites ont pu servir à bâtir des constructions à proximité.

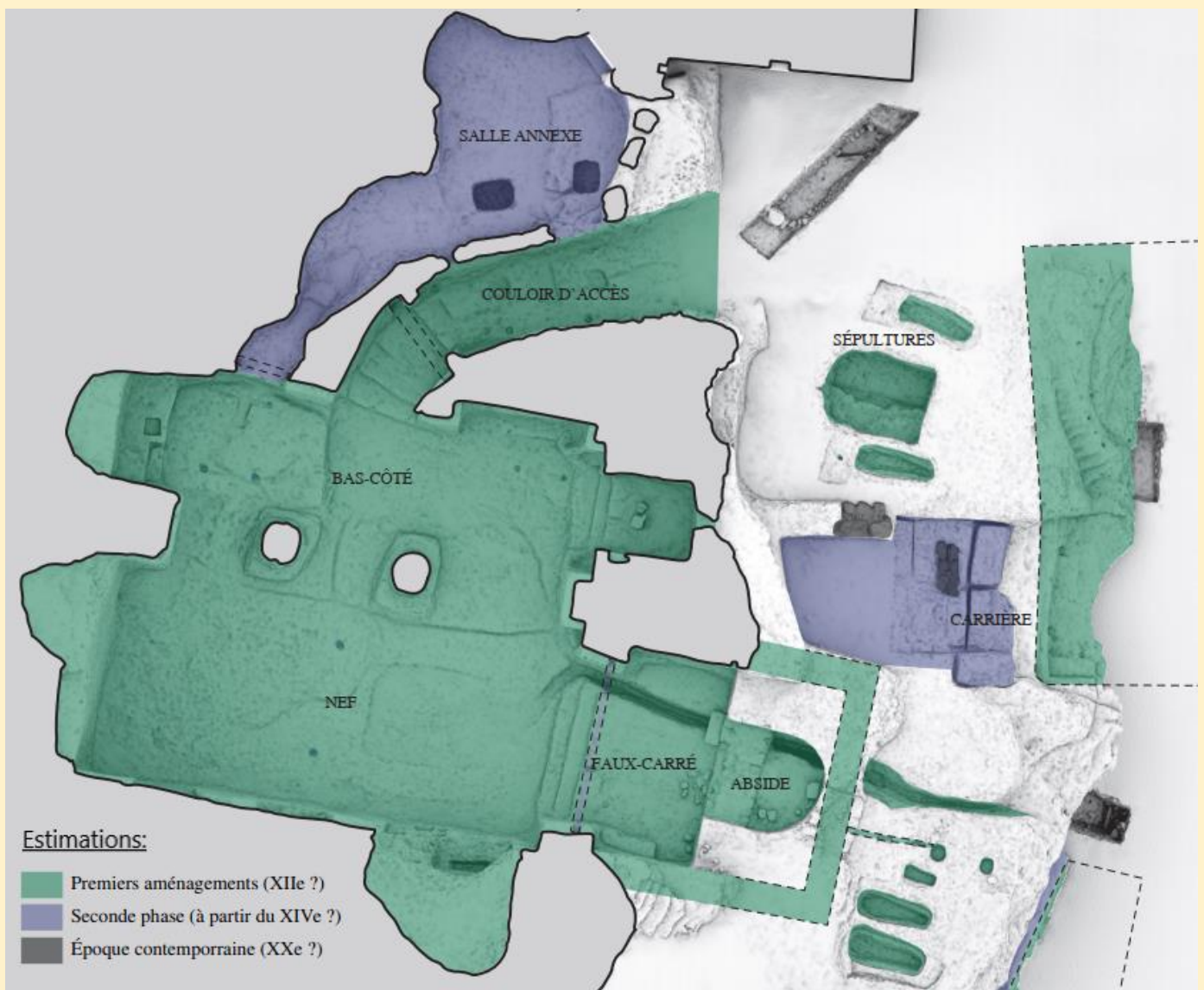
Le chantier a été stoppé en cours d'excavation durant le 12e siècle, engendrant à la fois l'arrêt de la progression du creusement de l'église vers le Sud, mais également laissant une grande partie des éléments inachevés, notamment la paroi Ouest et les piliers de la paroi Sud. Les piliers centraux existants et les niveaux de sol ne sont pas homogénéisés et la partie basse des parois n'a pas reçu de traitement de finition. Aussi le linteau de la porte d'accès est droit et plus bas que la voûte, en attente de sa taille en plein-cintre. La cause de l'abandon du chantier semble être financière et non géologique, car les parties laissées inachevées sont nombreuses et se retrouvent partout dans le monument. Il est probable que le chantier se soit interrompu brutalement et rapidement après le moment où l'extension vers le Sud est amorcée.

On ne sait pas si l'église a été consacrée ou si elle a servi de lieu de culte, ni sur quelle durée. Le vocable de l'église, qui nous est parvenu par tradition orale, n'est utilisé pour la première fois qu'en 1747 dans un arpentement. Le lieu est cité trois fois comme « *rocher appelé de Saint-Georges* », « *rocs de Saint-Georges* » et « *terrier de Saint-Georges* ». Il est par contre absent des pouillés connus aux époques médiévale et moderne. Toutefois la présence de sépultures à proximité et d'installations liturgiques, notamment la pseudo-coupole avec les trous de passage de cordes de cloches, permet d'en faire l'hypothèse.

De plus, les fouilles archéologiques montrent une occupation et une destruction partielle du lieu au cours des 13e et 14e siècles.



Vue axonométrique



RÉAMÉNAGEMENTS POSTÉRIEURS

Le banc médian devant le monument à l'Est montre les traces d'une carrière à ciel ouvert de faible importance. L'analyse du mode d'extraction d'Est en Ouest par les archéologues a révélé le caractère non professionnel et opportuniste. Les traces d'outils relevés dateraient cette carrière de la fin de la période médiévale, vers le 15e siècle.

La salle au Nord de l'église a été creusée *a posteriori* dans la paroi Nord. Les traces et les modes de taille indiquent un aménagement au cours des 15e ou 16e siècle, ce qui paraît être en adéquation avec le contexte d'abandon du lieu et sans doute la destruction de l'abside. La salle Nord est creusée suivant les lits de pierre, avec un ciel plat et possède deux silos creusés dans le sol. La salle communique par un couloir Nord vers la maison construite au-dessus et par une ouverture dans la paroi Sud en hauteur du couloir d'accès de l'église.

Ces modifications des circulations et des fonctions internes du monument semblent montrer un changement ou une affirmation du rôle d'annexe domestique ou agricole. Cette affirmation archéologique est étayée par la présence de nombreux trous de poteaux dans la salle Nord comme dans l'église, traces de cloisonnement des espaces.

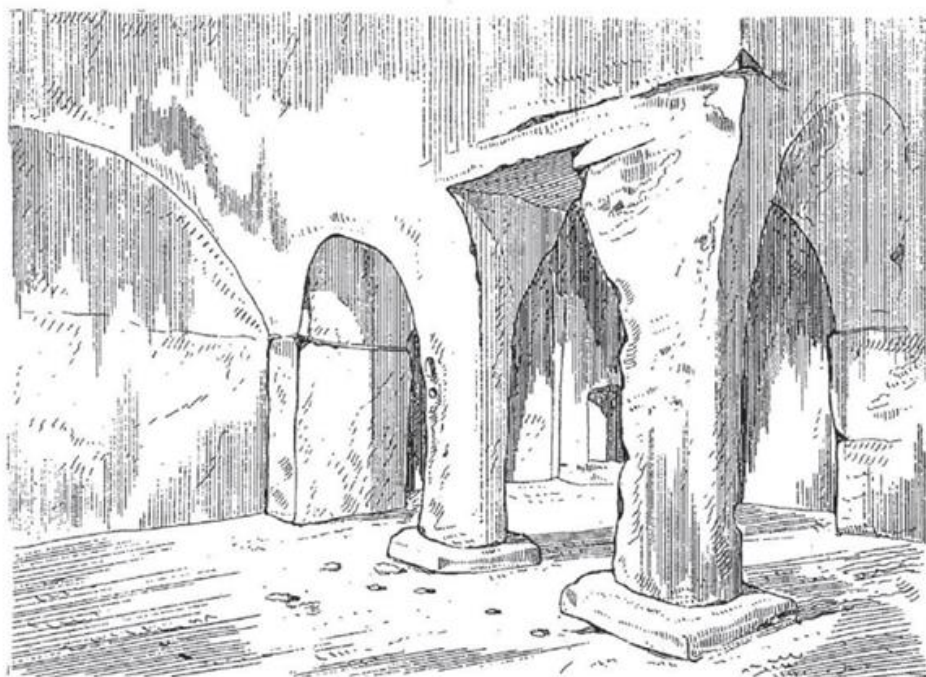
La tradition locale veut que l'église abandonnée ait servi de refuge durant les guerres de Religion, très violentes en Charente. C'est de cette époque également que l'on date le pillage final des sépultures et des constructions associées.

La nature privée de l'établissement, déjà avancée par les archéologues dès le 12e siècle, est plausible. Les réaménagements postérieurs liés à des fonctions domestiques ou agricoles permettent d'avancer une propriété privée du lieu au moins dès le 15e siècle. Il a pu s'agir des seigneurs de Gurat, comme en atteste l'arpentement de 1747, l'église appartient à Jean-Baptiste Perrier de Gréznac, seigneur de Gurat.

D'après ce document, il semble que les installations dans la falaise soient des dépendances des habitations qui la surmontent. Les différentes cavités sont utilisées à des fins profanes. L'ancienne église, fermée par un portail aménagé dans l'arcade de l'abside disparue, aurait servi de salpêtrière, de grange, puis de dépotoir.

Les petites cavités servent de dépendances : cave, four à pain, fosses d'aisance, etc. Les creusement au Sud ont été partiellement relevés de Michael Gervers.

RELEVÉS DU MARQUIS DE FAYOLLE POUR LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE DE 1912



E. Chauliat, del.

Nef de l'église monolithe de Gurat.

LE MONUMENT À PARTIR DU 19^E SIÈCLE

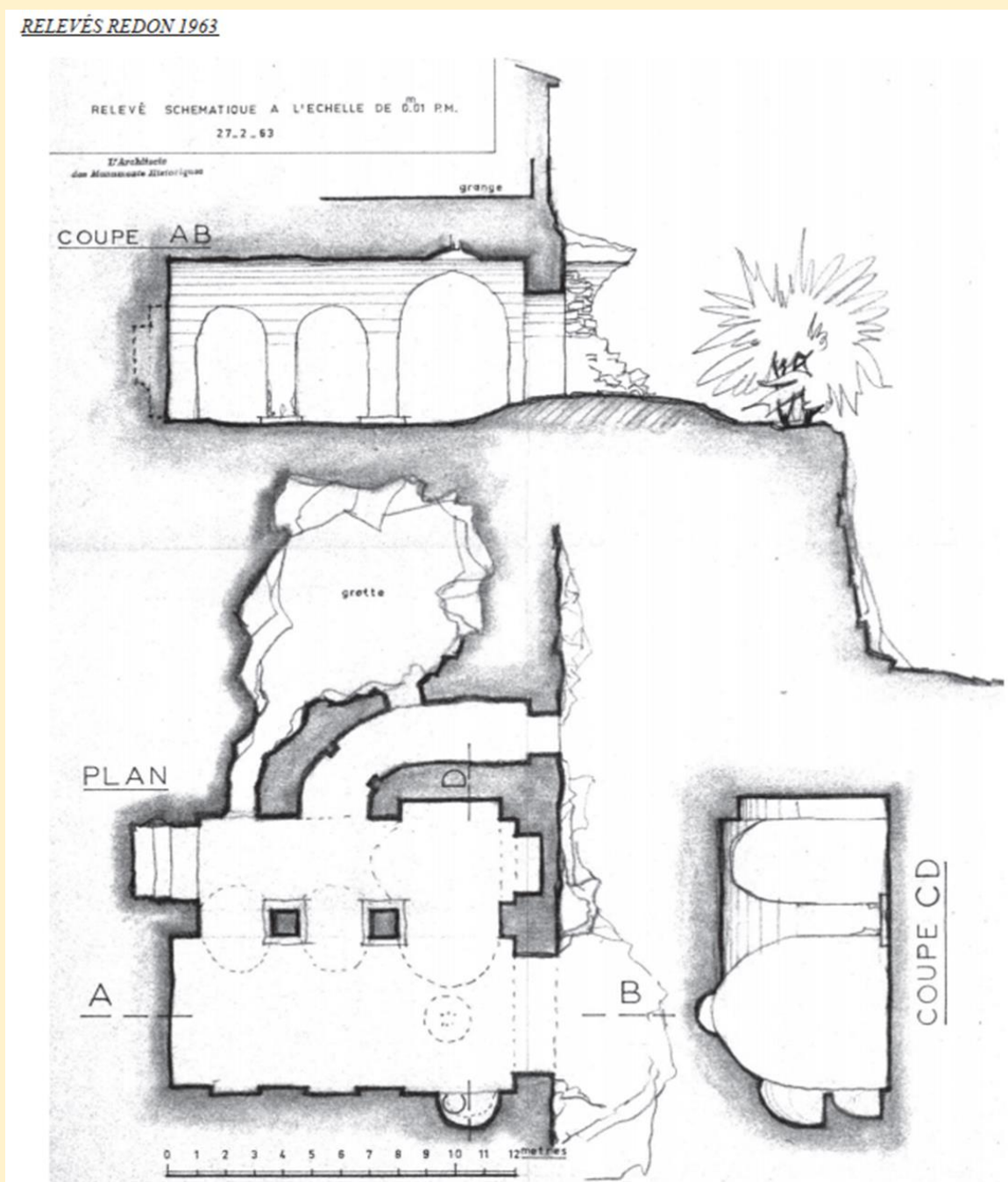
Le lieu nommé « *sur les rocs* »²⁰ est vendu le 9 brumaire an X, soit le 1er novembre 1801, à François Bertranet, cultivateur et il restera aux mains de cette famille tout le 19^e siècle.

En 1911, Ernest Gerbaud hérite par sa mère Marie Bertranet d'une habitation munie de diverses dépendances, dont la « *vieille église sous les écuries* » au lieu-dit « *sous les rochers* ». La propriété revient ensuite au neveu d'Ernest, Jean Baraud, puis à la fille de ce dernier, Marie Baraud épouse Brunet.

Le principal article sur le monument est publié en 1913, d'après une communication du Marquis de Fayolle faite lors du congrès archéologique de France à Angoulême l'année précédente²¹.

Les creusements au Nord ont été détruites lors de la construction de l'école en contrebas de l'église paroissiale vers 1950.

C'est encore la famille Brunet qui est propriétaire lorsque la procédure de protection est lancée en 1957. Un premier dossier de recensement, dressé par M. Gaborit la même année, propose l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Cet avis est validé par M. Jouven, Architecte en Chef des Monuments Historiques, M. Trouvelot, Inspecteur Général des Monuments Historiques, mais la procédure n'aboutit pas. Elle est toutefois relancée en 1963, suite à des problèmes urgents d'effritement de la falaise.



Le propriétaire souhaite le soutien financier de l'État mais semble refuser le classement. L'avis est revalidé par M. Trouvelot et M. Mastorakis, nouvel Architecte en Chef des Monuments Historiques du département. L'arrêté est publié le 30 octobre 1963. Il est à noter que l'avis du Comité des Monuments Historiques sur la demande de 1957 n'est intervenu qu'en 1965, soit près de deux ans après la protection effective. Les fouilles archéologiques de 1965-1966 et 1973-1974 se font donc sur une propriété privée. Le site est vendu en 1971 en tant que dépendance de l'habitation qui la surmonte M. et Mme Jacques Aubugeau.

À la suite des investigations, le devant de L'église, falaise est protégé par un abri en charpente et en tôle, qui subsistera jusque dans les années 1990. En mauvais état, il est démoli, y compris les massifs bétons reposant sur le plateau médian de la falaise.



La propriété est achetée par M. et Mme Denis Longhurst en 1998.

En 2011, la commune de Gurat parvient enfin à racheter l'église souterraine et son terrain environnant. Un découpage topographique précis en plan et en élévation permet de déterminer les propriétés. Le monument suscite l'intérêt du public et des services de l'État. La volonté de la commune est de valoriser ce patrimoine exceptionnel et de l'ouvrir largement au public.

L'accès principal se faisant en pied la falaise, à travers de nombreuses parcelles privées, la commune décide de la création d'une liaison par les parcelles communales longeant les bords du canal des Moulins, bras du Ronsenac, et traversant la zone humide de la Vallée de la Lizonne classée Natura 2000 au titre de la zone spéciale de conservation. Un projet de liaison paysagère est créé par l'Atelier du Sablier en 2014 avec des passerelles pour franchir les espaces et arriver face à la falaise, dans un jardin vivrier.



L'engagement de la commune par rapport au monument permet le déclenchement de la procédure de classement du monument. Un nouveau dossier de recensement est dressé en 2014 par M. Comte. La Commission Nationale des Monuments Historiques valide le classement le 13 octobre 2014. L'arrêté est publié le 5 mai 2015.

La commune lance à la suite, la consultation d'opérateurs agréés pour la réalisation d'une étude archéologique du monument avant sa restauration et sa mise en valeur. La société Hadès Archéologie réalise l'étude en 2016-2017, avec l'assistance du bureau d'étude Ginger CEBTP pour le diagnostic sanitaire et le diagnostic géotechnique. Le dossier est rendu en juillet 2017.



Vues générales avant nettoyage



après nettoyage



vue 2018 (après nettoyage des archéologues)